Présentation Côte-Nord Arrimages pour la solidarité et l'inclusion sociale

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord et Comité RAP Côte-Nord, en collaboration avec Avenir d'enfants et Réunir Réussir

21 novembre 2012

Mise en contexte

- Adoption, par le gouvernement du Québec en juin 2010, d'un plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (suivant un premier plan sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale).
- Mandat confié aux conférences régionales des élus (CRÉ) d'élaborer un plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale (PARSIS).
- Réalisation d'un état de la concertation locale et régionale sur la question de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (*État de situation, aout 2010*).
- Consultation régionale, dont la tenue du forum de juin 2011 en marge d'une rencontre du conseil d'administration de la CRÉ.
- Mise en place d'un comité « aviseur » pour accompagner la CRÉ.
- Réalisation d'un portrait de situation de la pauvreté et de l'exclusion sociale sur la Côte-Nord (*Portrait régional de la Côte-Nord, décembre 2011*).
- Dépôt du Plan d'action régional et signature de l'Alliance (mars 2012).
- Ratification d'une Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale qui lie les différents partenaires pour la mise en œuvre du PARSIS, à tout le moins le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la CRÉ.
- 2,6 millions $ pour la durée du Plan, soit jusqu'en 2015, pour la mise en œuvre du PARSIS (sous la gestion de la CRÉ).

2

Hélène

1. Les intentions du PARSIS

- Moyen pour les acteurs de mieux travailler ensemble sur la question de la solidarité et de l'inclusion sociale afin d'améliorer les conditions de vie des personnes démunies.

- Préoccupation à ce que **la personne soit au cœur de nos actions.**

  C'est en **travaillant ensemble, dans la même direction,** en plaçant **l'individu au centre des préoccupations** et en répondant aux **besoins réels des personnes démunies** que nous pourrons avoir des **effets à long terme** et de véritables **impacts** sur la pauvreté et l'exclusion sociale.

3

Hélène

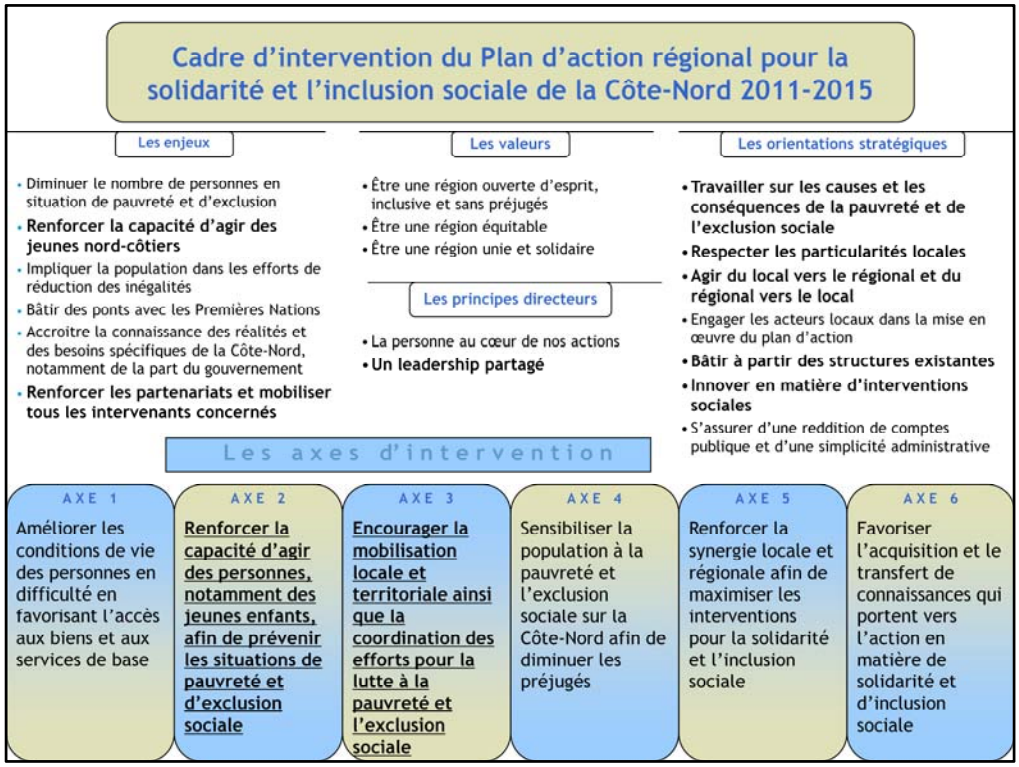

Hélène

Capacité d'agir des jeunes et **de leur famille**

2. L'arrimage « réussite éducative et développement des jeunes enfants »

Axe 2 Renforcer la capacité d'agir des personnes, notamment des jeunes enfants, afin de prévenir les situations de pauvreté et d'exclusion sociale

- Le PARSIS mise fortement sur la mobilisation des milieux et l'approche territoriale intégrée (ATI).
- Volonté de travailler également en amont par des actions de prévention et de cibler les jeunes.
- Désir des intervenants de ne pas dédoubler les structures, de ne pas travailler en silo et de bâtir à partir des concertations présentes sur le territoire (Chantiers développement social, Avenir d'enfants, Québec en Forme, tables pauvreté, etc.).
- Le développement des jeunes enfants et l'éducation : solutions durables pour contrer les inégalités et la pauvreté.
- Contexte opportun : Réorientation de RAP, arrivée de Réunir Réussir, présence d'Avenir d'enfants, arrivée du PARSIS.
- Même mode d'intervention : faire avec les mobilisations locales et territoriales.

5

Hélène

2. L'arrimage « réussite éducative et développement des jeunes enfants » (suite)

- L'arrivée de Réunir Réussir sur la Côte-Nord
  - Levier économique important
  - Permet de réaliser des actions porteuses exprimées par le milieu
  - Améliore le soutien aux mobilisations
  - Assure un lien local/régional avec les responsables de mobilisations
- Partenariat Comité RAP Côte-Nord et PARSIS
  - Investissement de 60 000 $ (avec les fonds de Réunir Réussir) dans le cadre des ententes de partenariat sur la mobilisation locale et territoriale et avec le Forum jeunesse Côte-Nord (60 000 $).
  - Véhicule pour travailler avec les mobilisations locales.
  - Modèle d'action : empowerment.
  - Effet préventif.

6

Janie

2. L'arrimage « réussite éducative et développement des jeunes enfants » (suite)

- Travaux en cours pour intégrer la Stratégie régionale d'Avenir d'enfants au PARSIS : utiliser les structures de concertation et de mise en œuvre du PARSIS pour favoriser une meilleure coordination des interventions des partenaires régionaux interpelés par le développement global des enfants et une entrée scolaire réussie.

- Dans le but, autant au régional qu'au local, que des liens et des arrimages soient réalisés entre les actions et acteurs afin :
  - de s'assurer d'une cohérence
  - d'optimiser les ressources
  - de bonifier les interventions
  - d'éviter les dédoublements

7

Hélène

3. Une des mesures phares du PARSIS

Les ententes de partenariat sur la mobilisation locale et territoriale pour la solidarité et l'inclusion sociale

Objectifs :

- **consolider, renforcer ou relancer** la mobilisation locale ou territoriale en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- assurer la **cohésion et la cohérence** des actions pour la solidarité et l'inclusion sociale.

8

Hélène

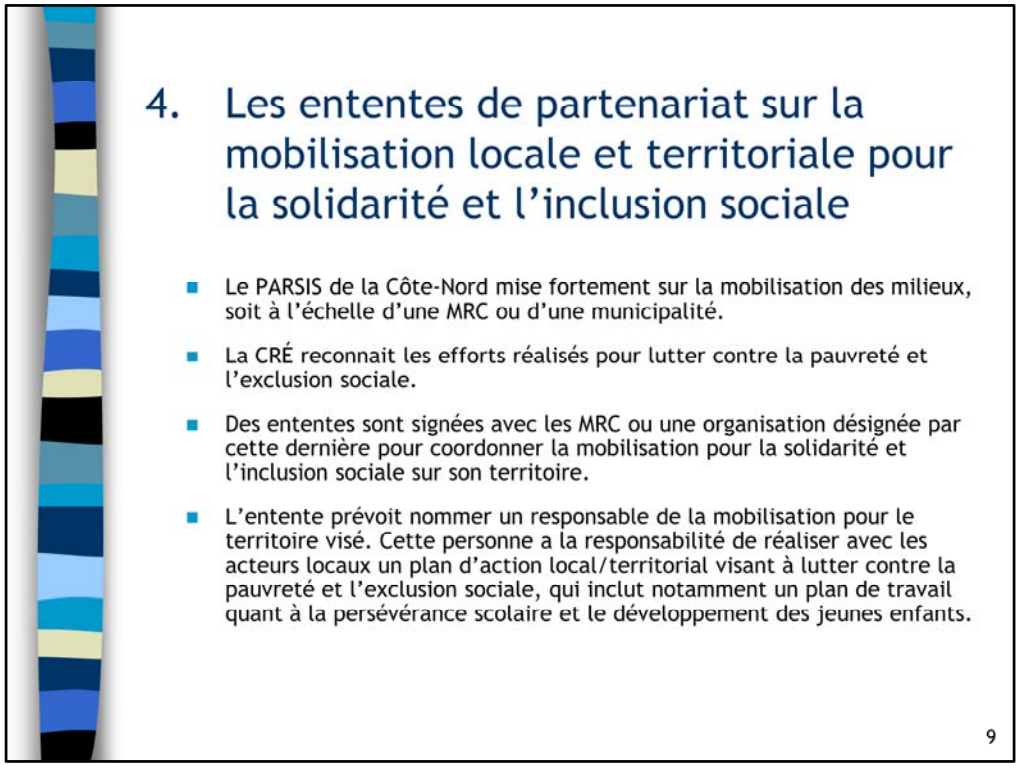

Hélène

dans les efforts de la région pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Des mobilisations locales et territoriales sont actives dans toutes les MRC, mais ayant des approches différentes, que ce soit par les acteurs mobilisés ou en ce qui a trait aux problématiques sur lesquelles travaillent ces mobilisations.

La MRC, ou l'organisme chargé de coordonner la mobilisation, remplit son mandat en étroite association avec ses partenaires locaux, notamment ceux déjà actifs dans les mobilisations en cours. De son côté, la CRÉ accompagne la MRC, ou l'organisme chargé de la mobilisation, en lui fournissant des outils pour accomplir son mandat.

5. Certains mécanismes de concertation régionale et de mise en œuvre du PARSIS

5.1 Le réseau des responsables de la coordination des mobilisations locales et territoriales pour la solidarité et l'inclusion sociale

5.2 L'équipe régionale de soutien

10

5.1 Le réseau des responsables de la coordination des mobilisations locales et territoriales pour la solidarité et l'inclusion sociale

- La Conférence a mis en place un réseau regroupant tous les responsables locaux et territoriaux des mobilisations pour la solidarité et l'inclusion sociale.
- Objectifs :
  - partage d'expériences et d'outils développés;
  - échange sur les approches employées, les écueils rencontrés et les possibilités de partenariat entre territoires;
  - transmission de l'information.
- Personnes ciblées :
  - Responsables des mobilisations
  - CRÉ, RAP, Avenir d'enfants et autres organisations selon les besoins

11

Janie

5.2 L'équipe régionale de soutien

- Le travail concerté des ministères et organismes visant à lutter contre la pauvreté est poursuivi, notamment par :
  - le suivi et l'accompagnement des mobilisations sur le territoire;
  - le soutien à la réalisation de projets concertés;
  - la bonification des plans d'action territoriaux;
  - l'analyse des projets concertés en vue d'une recommandation à la CRÉ;
  - la recherche de complémentarité entre les programmes existants.
- Constitution : MAMROT, E-Q, MF, ASSS, Avenir d'enfants, MELS, QEF, TROC, CRÉ, Forum jeunesse, Service Canada, Comité RAP

12

Karine

Travail fait dans les dernières années et poursuivi

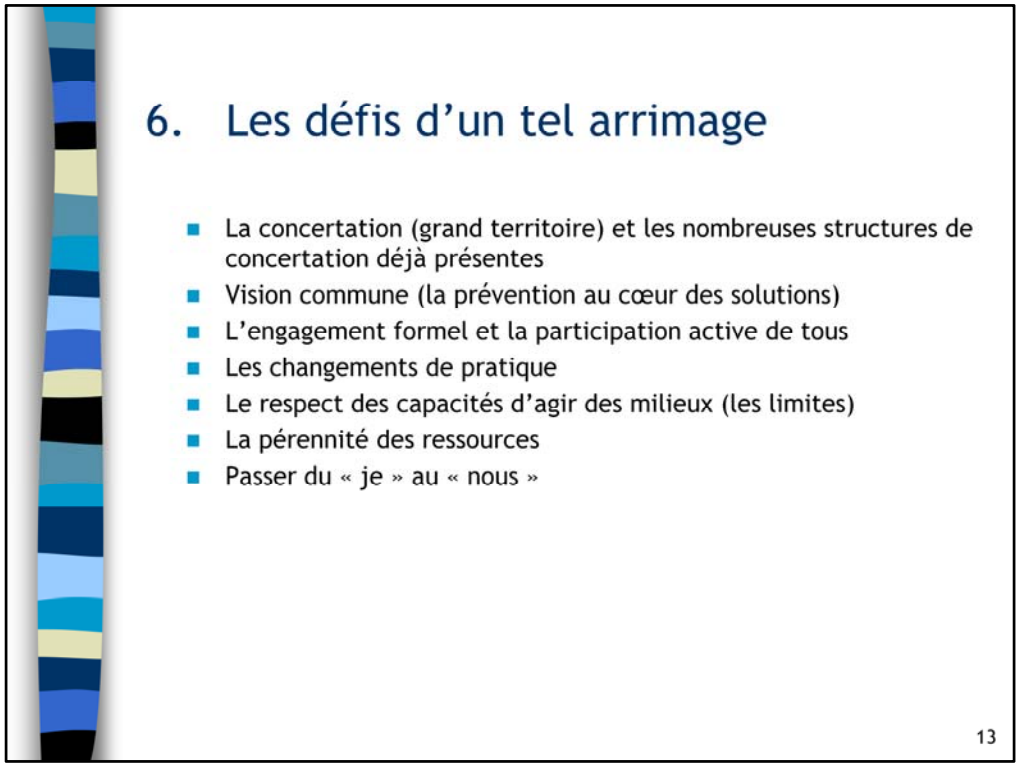

Hélène: 1-3

Karine: 2-7

Janie: 5-6

Mylène 4

Hélène 7-8-9

Janie: 1-6-10

Karine: 2-3-11

Mylène: 4-5

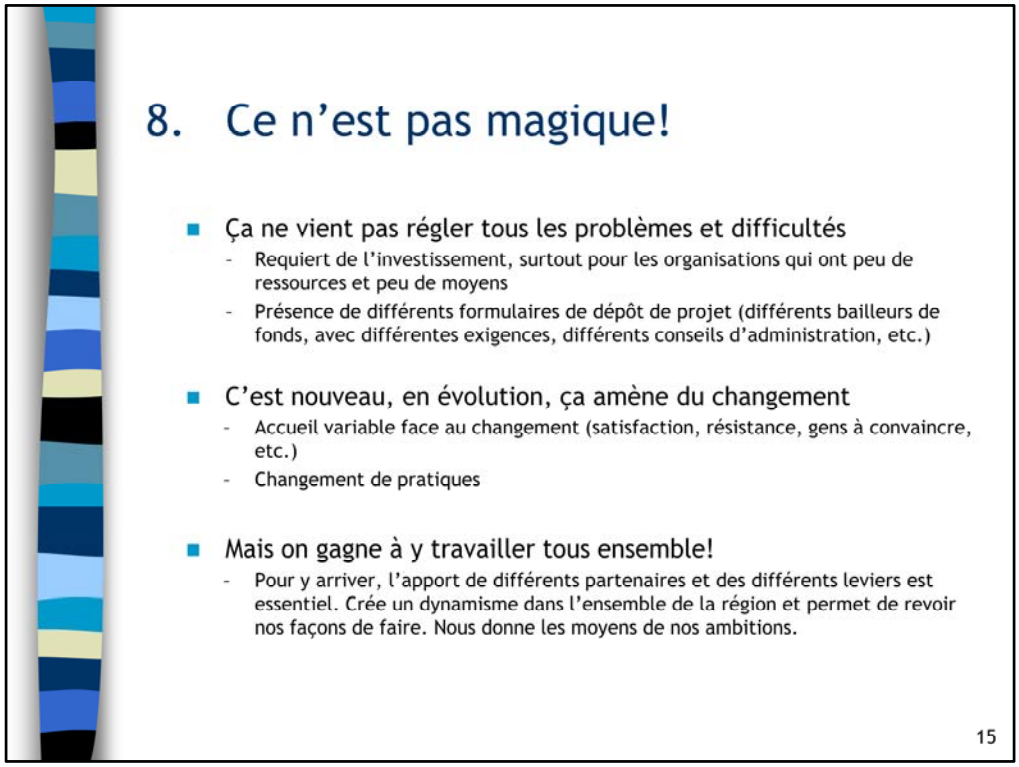

Hélène

Changement de pratique: adaptation, réflexion, discussion, ajustements

Période de questions et commentaires

16